M. Poincaré va occuper... la Tribune

POINCARE va comparatire aujourd'hui devant la Chambre pour s'expliquer sur l'échec de la conférence de Londres. Une fois de plus, il a reculé devant les An-

Il v a un an à pareille époque, il s'an-Il y a un an à pareille époque, il s'an-nonçait comme l'homme providentiel qui allait faire payer les Boches « en prenant des sanctions et, au besoin, des gages territoriaux ». On aurait compris que, succédant à Briand-le-Négociateur, Poincaré-l'Energique occupat la Ruhr par une attaque rapide et fit, du coup, céder l'Allemagne.

Mais, depuis janvier dernier, M. Raymond Poincaré n'a occupé que... la tribune et envahi que... les colonnes des journaux de ses discours. Il a consenti deux moratoriums à l'Allenagne; il prépare le troisième, La France n'a pas touché un sou.

Si cocupation du bassin de la Ruhr était l'ultime mesure de force à réaliser, il fallait la brusquer pour empêcher que l'Allemagne, prévenue, ne transformat cette opération en traquenard. Depuis des mois que M. Poincaré l'annonce, yous pensez bien que les industriels al-lemands et le gouvernement de Berlin ont pris leurs précautions. Ce qui peut être déménagé, le sera; il y aura quel-ques bombes à retardement dans les rues de Duisbourg et de Ruhrort et par contre, il n'y aura plus un mark-or, ni papier dans les caisses!

La France n'aura donc bénéficié, en 1922, ni d'un arrangement profitable, ni d'une politique de fermeté. Le gouvernement Poincaré à fait plus de concessions que ses prédécessaires de l'accessions que ses prédécessaires de cessions que ses prédécesseurs et jamais pareil tour de vis n'a été donné aux cré-dits des sinistrés.

Nous aurons, en outre, dépensé 500 millions, en 1922, pour l'occupation de la rive gauche du Rhin, sans rien prélever sur les douanes allemandes, sur les recettes des chemins de fer, sur les oc-

trois, ni sur les villes que nous occu-En Grèce, du moins, on sait mettre de tels ministres au pied du mur...

Eug. GUILLAUME.

Les retaris sur les paiements du Crédit National

Le groupe interparlementaire des R. L. se préoccupe de la question

Paris, 14. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sé nat sous la présidence de M. Hayes.
Il s'est précocupé des retards que subissent extrains paiements du Crédit National.

D'une conversation que le Président groupe a eue avec le Directeur général cet établissement, il résulte qu'effect cet établissement, il résulte qu'effective ment les huit milliards que le Crédit Natio ment les nuit miniarus que le rent ratio
nal avait à sa disposition, en vertu de la loi
de finances pour l'exercice 1922, sont près
d'être épuisés et que les paiements de décembre ne pourront dépasser sensiblement
450 millions.

o millions. Pour ce motif, un retard d'un mois a du

rour ce motif, un retard d'un mois a du stre imposé aux gros palements. Il s'agit là d'une situation temporaire. Le douzième provisoire de Janvier devant don-per au Crédit National une nouvelle autorisa-tion d'émission dont il serait fait usage au début da l'année.

Comptes de guerre, coopératives

Le groupe a regu communication des voux transmis par le Comité de Vigilance des Siniatrés de Lille. Un entretien aura lieu à ce sujet avec le

Gouvernement.

De nombreuses observations furent prépentées par MM. Hayes, Dron, Lebrun, Acpambray, Rillart, de Verneuil, Pasqual, rejativement aux comptes de guerre des pays
payahs, à la suite desquelles, le groupe a
manifesté des directives.

Le Président a rendu compte de du Ministre des Régions Libérées les président précisions financières pour 1923 en ce

gui concerne les coopératives.

Il a été décidé que les Parlementaire gettront en relation immédiate avec Présidents des Unions de Coopératives, avoir des précisions sur la situation fi

Sur l'intervention de M. de Lubersac, sera demandé que chaque année, sur les cré dita destinés à la reconstitution, le Ministre des Régions Libérées puisse disposer de cré dits correspondant au programme des tra vaux des coopératives, approuvé par l'admi

Une fusion des Partis Socialiste et Communiste en Italie

Rome, 14. — Seion les journaux, à la suite des délibérations prises à Moscou par le congrès de la III- Internationale, le parti socialiste maximaliste et le parti commiste italien ont fasionné. Zinowiew, appelé à faire partie du comité directeur de ca parti, unifié, se déplacera en Italie.

DEMAIN D Les Mystères de Paris

LE RÉGLEMENT DES RÉPARATIONS

La C. D. R. attehd aujourd'hui un bon de soixante millions de marks-or

Paris, 14. — La commission des répara-ons attend demain le bon de 60 millions a marks-or correspondant à l'échéance du décembre.

15 décembre.

L'Allemagne aura ainsi rempli, en ce qui concerns les parements en espèces, les conditions des moratoires du 21 mars, du 31 mai et du 31 août 1982 qui ont réduit à 720 millions, pour l'année qui s'achève, le total des versements en espèces et autorise l'acquitement de 270 millions en bons du Trésor à six mois.

tement de 270 millions en nons du Alessa est mois.

Le moratoire n'ayant été accordé que pour l'année 1922, la Commission des réparations aura à fixer les paiements allemands en 1922, pour lesquels l'Allemagne a demandé une suspensions totale.

A défaut de fixation, l'état des paiements du 5 mas 1921 (2 milliards de marks-or et 26 % du montant des exportations allemandes) rentre automatiquement en vigueur.

Pour un emprunt, M. Cuno cherche l'appui des industriels

Bertin, 14. — Le cabinet Cuno va mettre à profit le nouveau délai que l'interruption de la conférence de Loudres lui donne pour décider l'industrie allemande à fournir les gacater industries d'un emprunt. Le point important est que le syndicat industriel a promis de soutenir le gouvernement. Devant cette attitude, on prétend d'ailleurs que M. Stin-nes ne continuera pas son opposition.

M. Stinnes préconise des pourpar lers personnels franco-allemands

De source absolument certaine, on affir-De source absolument certaine, on affirme que M. Sinnes, ne voit de solution possible que dans un réglement définitif des réparations et que dans des pourpariers personnels entre les gouvernements français et allemand. De tels pourpariers n'aboutraient que le jour où l'industrie allemande, abandonnant le point de vue actuel qu'elle a poursuivi jusqu'el, sera vraiment décidée à fournir le garante industrielle.

Le million réclamé peur les incidents d'Ingolstadt

Paris, 14 — La Confédence des Ambassa-deurs a siegé ce matin au quai d'Orsay. Elle à pris connaissance de la réponse altenande concernant les attentats d'ingois-tatt et de Passay. On annonce de Berlin que la somme d'un million de mark-or, exigée à la suite de ces attentats, a été versée aux gouverne-mante alléts.

Une aide... morale de l'Amérique

Washington, 14. — Il est dans les inten-tions de l'Amérique de prêter aide et force morale à la solution du problème des répa

rations.

Le gouvernement Harding estimerait qu'une conférence des nations, dans le genre de celle de Washington, faciliterait un arrangement.

On interprète cette déclaration comme montrant que l'Amérique serait prête à participer activement à un consortium de six nations.

Les Dettes des Alliés à l'Angleterre

Elles pourraient être annulées leurs tarifs douaniers étant réduits Le « Daily Mail » écrit dans son édito-rial :

Le "Dally Mail " écrit dans son éditorial :

L'Angleterre pourrait accepter une perte modérée des sommes qui lui sont dues si toute la question des réparations pouvait être régiée une fois pour toutes.

Le montant des sommes dues par les Alliés à l'Angleterre est de 1.876 millions de livres sterling, de beaucoup supérieure à la somme qu'elle doit, soit 1.020 millions de livres. Mais il faut dire que le fait que la Grande-Bretagne paierait complètement la somme qu'elle doit sans rien recevoir et sans compensation d'aucune sorte, aurait pour résultat de taxer jusqu'à l'extrême limite les finances et l'industrie du pays.

Une des causes pour lesquelles l'Angleterre n'a pas pu donner une aide plus grande aux Alliés est l'intense dépression de son commerce. On pourrait la soulager quelque peu en diminuant raisonnablement les tarifs douaniers allés qui ont été récemment relevés à un très haut chiffre.

Le Sénat s'est occupé des pourparlers de Londres

Une interpellation est déposée

M. GADDIN DE VILLAINE, demanda hier au Sénat à Interpeller le Gouvernement sur les résultats des conversations de Londres, «l'opinion publique, affirma l'orateur, commence à s'emouvoir ».

M. POINCARE accepta de répondre jeudi prochain, mais fit observer que ses explications seraient assez discrètes, étant donné que les conversations sont en cours,

Une lol démocratique

L'assemblée adopta ensuite la proposition déjapolée par la Chambre, tendant à imposer aux
cumissionnaires des marchés de travaux publice passés eu nom de FElst, des départements
et des communes, l'obligation de servir des alcoations familiales à leur personnel.
Plusieurs autres projets furent adoptée.
Le prochaine séance est fixée au mardi 19 desembre.

Plus.

A la dernière journée d'Auteuil le jockey Hawkins s'est tué

Paris, 14. — La dernière journée d'Auteuil a été attristée par un accident mortel arrivé au jockey. Hawkina, qui montait a Chella s'ans la première oourse.

Le cheval de M. Léon Andrault est tombé à la hale prolongeant le mur en terre. Dans sa chute, Hawkina se tractura la tête et mourut an arrivant à l'ambulance.

Ce jockey avait déjà fait deux chutes graves, dont une à Saint-Ouen, à la suite de lequelle ji avait du subir l'opération du tré-nan.

ves, dont une à comple l'operation l'appeal avait du subir l'operation l'appeal de l'antra succession, dels cruellement oprouve parts d'impratte d'impratte de gradie, Escett, qui parts d'impratte de comple à Autonii.

O A propos d'un Centenaire o

ROUBAIX TOURCOING



LE MOULAGE DE LA TETE DE PASTEUR

:: Bienfaiteur :: de l'Agriculture

+ Comment l'illustre savant trouva le remède à la +

maladie charbonneuse et au cholèra des poules +

Pasteur, bienfaiteur de l'Humanité, dont on va célébrer le centenaire à Lille, dans que de l'Agriculture, que l'Histoire ait europe.

connus.

Metant son génie au service de cette science, il consacra, en effet, une partie de sa vie si remplie, à libérar et à préservar les campagnes des terribles fléaux qui les accablaient depuis des siècles.

Ses travaux patients sur la maladie charbonneuse, le cholèra des poules et le rouget des porcs devaient être suivis des résultats les plus éclatants et valoir au grand thérapeute ses plus beaux litres de gloire.

Dopuis des siècles, l'élevage agricele fran-cais payait chaque année un tribut énosme: à une meladie effrayante, la flèves chap-bonneuse, consumerante appels de la bon », qui joigit la faccue et le discapair dans les campagnes.

dans les campagnes.

Des troupeaux entiers étaient décimés par le terrible fléau. La maladie, écrit M. Vallery Radot, se déve oppait avec une rapidité foudroyante. Les sanimaux atteints marchaient la tête baissée, les jambes chance-lantes et tombaient mortellement trappés, avant même qu'on ait eu le temps d'intervenir. Le cadavre se ballonnait rapidement. A la moindre déchirure, un sang noir et visiqueux s'échappait. Venait-on à l'ouvrir, les organes de la bête utaient transformés en infect bouillie noire.

La terrible infection n'affectait pas que

La terrible infection n'affectait pas que le cheptel: un simple contact avec les ani-maux contaminés, une piqure ou une écor-chure, provoquaient la mort presque fou-droyante des personnes vivant à proximité des champs de la « Mort ».

Plusieurs savants avaient déjà examiné la maladie dans toutes ses manifestations, mais aucune conclusion digne d'être rete-nue n'avait été formulée.

En 1850, Royer et Davaine avaient constaté que le sang des animaux atteints était rempli de corpuscules présentant au microscope la forme de petits, bâtonnets.

Ces corpuscules affaits de la corpuscule de la forme de petits, bâtonnets.

cope la forme de petits bâtonnets.

Ces corpuscules n'étaient autres que des bactéries qui, avec le vibrion septique constituaient le virus charbonneux.

En 1877, l'épidémie charbonneuse ayant pris, dans le Centre de la France, des proportions extraordinaires, Pasteur aborda le sujet. Se basant sur les expériences précédentes, il ne tarda pas à remarquer qu'une goutte de sang contaminé déposée dans un bouillon de culture, produisait des bulles floconneuses.

ulles floconneuses.
Une goutte de ce liquide servit à ensem cer un second flacon, pais un troisième et ainsi de suite, jusqu'au quarantième. Une gouttelette d'un de ces flacons, injectée à na lapin ou à un cabant, progrant le charbon et la mort, connec la gouttelette de la primitive.

primitive.
Le charbon ne phuvait donc et a maladie de la bactéridie.
C'est à ce moment que, parlant de fravaux de Pasteur, à l'Académie de Médecine, Sedillot désigna les fameuses bactéries sous le terme générique de « microbes ».
Pesteur, en l'adoptent, écrit M. Vellerv Radot, allait lui faire faire le four du monde.

Le choléra des poules

Pasteur en était là de ses travaux, quandil en vint à s'occuper du cholèra des poules, qui ravageait les basses-cours à Tépoque. Des poules, qu'on croyait bodnes couveues étaient trouvées frappées de mort sur leur nid. D'autres, immobiles au milleu des cours, les pates fléchisantes, étalent prises d'une lassitude mortelle. Pelotomnées sur elles-mêmes, les poules mouraien, partout ou sévissait le mal.

Une têté de coq mort un chuiera ayant été envoyée à Pasteur, le grand savant essaya de nouveau les cultures successives. La vivilence du microbe était telle qu'il suffisait pour tuer les poules, de la plus infime goutlelette de culture récenfe varsée sur quelques miettes de pain.

quelques miettes de pain.
C'est à ce moment qu'au cours d'une de ses expériences, l'illusire thérapeute dévait faire une remarque de la plus haute impos-

tance.

En prenant une vieille culture amporen inoculant des poules, grande fut sa eurprise de voir qu'elles étaient metades, mais
ne succombaient pas.
Bien plus, en injectant à ces poules réfractaires la culture joune et active, le
même phénomène se produnat. Les noules
exposées au virus mortel parisseients celles
qui avaient subi des inoculations attenuées,
réalistant et Ablent immentations attenuées.

mei finissait par devenir complètement ré-fractaire à la maladie.

Le grand phénomène de la vaccine étali Expériences concluantes

Expériences concluantes

En ponsant ses recherches sur le choléra
des ponies, Pasieur s'occupait toujours du
charhon. Ses essais ayant donné les mêmes
résultats, à savoir que chacun des microbes
charbonneux atténué constituait pour le microbe supérieur, un vaocin, il tenta une
grande expérience publique à la ferme de
douilly-le-fort, près de Melun, qui, par sa
réussite complète, devait consacrer définitivement l'efficacité du vaccin.

Le 5 mai 1882, devant une foule énarme,
composée d'agriculteurs, de parlementaires,
de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires et de journalistes, les animaux candidats à la vaccination furent séparés des témelles malaciant in conclée, Bon nombre de
parlement de leur enreur.

Le 5 juin, date fixée pour la limite de
les faire revenir de leur enreur.

Le 5 juin, date fixée pour la limite de
les faire revenir de leur enreur.

Le 5 juin, date fixée pour la limite de
les faire revenir de leur enreur.

Le 5 juin, date fixée pour la limite de
les faire auteur au leur enreur.

Le 5 juin, date fixée pour la limite de
les faire auteur de leur enreur.

Le 5 quin date fixée pour la limite de
les faire auteur mon vaccinés gisaient cote
de 28 animaux non vaccinés gisaient cote

de Basten, durent s'incliner. Les cadavres des 22 animaux non vaccinés gisaient côte à côle, deux moulons étaient en train de mourir et le dérnier du lot sacrifié était incontestatement atteint. Tous les vaccinés, par contre, étaient en pleine santé. Le remêde à la maladie charbonneuse était trouvé. L'évidence des faits dissipait toute hicertitude.

La nouvell- découverte de Pasteur eut un rétertissement mondied. Toute la presse médicale, vétérinaire et de grande information on fut saisie.

Pasteur, à juste titre, devint la grande figure de l'époque et l'économiste Fluxley.

en înt saisie.

Pasteur, à juste titre, devint la grande figure de l'époque et l'économiste Fluxley écrivit. avec raison que par les travaux de Pasteur, la France avait récupéré la rançon des 5 milliards payés à l'Allemagne en 1871-72.

1871-72.

Au cours de leur fête annuelle qui s'est tenne à Lille, dernièrement, les vétérinaires du Nord ont rendu hommage à la mémoire de Pasteur, la glore la plus pure de la science française.

Co témoignage de reconnaissance était bien du au savant, qui fut le plus grand bienfaiteur de l'Agriculture du siècle dernière.

Le Centenaire de Pasteur



Mile Madeleine ROCH, la célèbre tragédienne de la Comédie Française

fetes du Centénaire de Pasteur de Lille par une représentation de Destretes du Centenaire de Pasteur d' butent à Lille par une représentation e gales donnée aujourd'hui, au Théatre Mun sipal, avec le concours de la Comédie-Fra calsa. On duitvy représenter la élébre o médie de Molière le « Misanthrope ». Au cours de la mirée, lun poème à Pa leur, de au lainat de M. le professeur P ditor, era dit par Mil Madeion Roch, cellent enactionne du Théatre Françai

Un mari a le droit de battre sa femme!

Ainsi en a décidé le jugement d'un juge de paix de Paris

Un mari a-t-il le droit de battre sa femme Cette question se trouvait posée à un juge e paix parisien lequel dans le jugement u'il rendit répondit par l'affirmative ; ce gement lui vaudra sans aucun doute me opularité universelle. Voici l'affaire :

popularité universelle.

Voici l'affaire:

M. T... était poursuivi devant le tribunal de simple police, sous la prévention de violences légères.

M. T... a répondu qu'il avait eu seulement un geste de vivacité. Mais le jugement nous apprend que « ce geste avait été provoqué par des réponses pleines d'aigreur, relativement aux réprimandes qu'il lui adressait ». Ainsi, voici la scène : M. T... a adressé à sa femme, une réprimande ; Mme T... lui a répondu avec aigreur ; M. T... a mis fin à cette scène par des violences légères, de l'aveu de Mme T... elle-même.

Une enquête a déterminé la nature et le degré de violence de ce geste de vivacité : un témoin a déclaré avoir vu M. T... gifier et renverser Mme T... sur le lit. Soit donc une gifiée et une chute amortie par des matelas et des couvertures.

Mme T... malbeureusement n'est pas de ces femmes qui aiment à être battues. Elle a cité son mari devant le juge de paix et commencé une instance en divorce.

Voyons comment le juge apprécie les évé-

Voyons comment le juge apprécie les événements :

« Attendu, dit-il, que le principe de l'autorité maritale, proclamé par l'article 213 du Code civil, tien essentiellement à l'ordre public et à l'organisation de la famille, et que la femme ne peut s'affranchir de l'oblissance du mari ; que, néanmoins, cette autorité n'échappe pas au contrôle des tribunaux auxquels la femme peut s'adresser pour faire réprimer les actes d'oppression que le mari exercerait à son égard ;

Attendu que les effets de la puissance maritale permettent au mari d'user quelque-fois dans son ménage, d'une sorte de sévérité ferme, mais tempérée, à l'égard de sa femme qui se trouve soumise à sa direction .

Il conseille dans la vie commune, d'user de tolérance, mais il proclame « le droît de correction » attribuée par le Code au mari, qu'il vient d'ailleurs de déclarer « d'ordre public ».

Il constate aussi que la dame T... « manque de sentiment et ne paraît pas se plaire

public... Il constate aussi que la dame T... « man-que de sentiment et ne paratt pas se plaire dans la vie commune... ». Elle aurait pluvid du goût pour le divorce, puisque «elle a déjà divorcé une fois et demande à recomman-

Enfin. il conclut C

entin, il conclut c.

Attendu que la contravention imputée au
prévenu ne présente augun caractère de gravité; que son droit lui permettait d'exercer
l'acte qui lui est reproché; que, dans ces
conditions, il y a lieu de le relaxer et de
débouter la partie civile de sa demande en

Par cee motife : • Etc., acquitte le sieur T., s.

La Chambre a poursuivi la discussion du Budget

Les deux séances d'hier ont été consacrée au Budget de la Marine

L'ordre du jour de la Chambre appelait hie suite de la discussion du budget de la Ma

in suite de la discussion du budget de la Marine.

A la seance du matin, après un discours de M. AlGUIER, sur la nécessité de mettre au point le matériel de notre marine, GOUDE criqua vivement la politique de M. Raiberti qui a confié à l'industrie privée une partie des constructions de sous-marins. Il s'éleva avec véhémence contre l'emploi des marins de la flotte de guerre, lors de la dernière grève des inscrits et it rappeler à l'ordre par le Président.

L'amiral GUEPRATTE fit leur temps. L'avenir, assuira-t-il, est aux croiseurs rapides, susceptibles de s'immerger, aux grands hydravions, puisamment armés en torplies et aux sous-marins.

Un budget d'un milliard

Un budget d'un milliard

M. CHAPPEDELAINE, rapporteur, intervint
l'après-midi, dans la discussion générale. Il its
ressortir que les crédits de la marine n'étaient
augmentes que de 58 % par rapport à 1914, alors
que le coefficient d'augmentation des prix est
au moins de 100 %.

L'orateur jugea insuffisants les moyens de ét
fense de nos côtes et critique la situation de
notre aéronautique navaie; il se montre partisen de la construction de dirigeables rigides
BERTHON se plaignit que la France consocraun milliard au budget de la marine, alors que
l'Allemagne se trouve desacuéer de la centre
s'ensuivir entre VAILLANT-COUTUREIR et M.
TAPPONIER, qui échangèrem des propos très
viss.

vifs.

BERTHON parla longuement contre la guerre.

Quand on la fait, dit-il, on ne sait jamais jusqu'où on ira ».

M. BRIAND ha reblique qu'à Washington, la France avait retusé de limiter son droit de construire des navires d'élensifs, mais que nous avions accepté la limitation au point de vue offensifs.

L'amnistie pour Marty

récentes élections dans pusseurs critement per de France.

M. BALANANT s'étonna qu'en 1921, M. Barthou ait posé la question de confiance contre l'amnistie, alors que M. Brand, président du Conseil, a déposé par la suite un projet qui comportait cette amnistie.

Le Ministre se livra à une subtile distinction entre l'amnistie et la grâce amnistiante. Puis il donna lecture des initerogatoires de Marly, qui nie avoir eu des intelligences avec l'ennemi, mais qui reconnait avoir eu l'idée de livrer son baleau aux bolcheviks.

Le débat continua se... un ton très élevé entre

oscessi aux poicheviss. Le debat continua su un ton très élevé entre M. Raiberti et Berthon, le Ministre affirmant la nécessité de défendre la discipline dans la marine.

La discussion des interpellations

La discussion des interpetiations de MM. DAU-DET, CACHIN, FARGEOT et MOUTET, sur la Conférence de Londres, n'aura lieu qu'après la lu des pourparles diplomatiques. Ce matin, la Chambre continue la discussion du budget ; cet après-midi, elle entendra les déclarations de M. Pouncare, et la suite des interpetiations sur la politique générale,

On a trouvé 20 détonateurs dans une péniche d'anthracité

Paris, 14. — Les ouvriers qui, ce matin nai de Javel, déchargealent une pénich anthracite, ont découvert dans le combus ble, une vingtaine de détonateurs élec-iones. iques. On sait, des maintenant, que l'anthr été chargé à Rousn, il y a un moig

Devant l'accord allié les Turcs s'inclinent

Ils ont fait bier, à Lausanne de sérieuses concessions

La verte semonce qu'adressa mercredi, Lord Curzon à la ...Légation turque, a déjà produit quelque eflet à la Conférence de Lausanne, Ismet Pacha est revenu de l'intensigeance qu'il manifestait nolamment à propos de la question des minorités. On sait que les puissances demandaient la constitution d'un crane spécial de contrêté en laveur de ces minorités aussi blen en Gréce qu'en Turquie. D'autre part, 'mel faisait montre d'un ma , e absolu de confiance vis-d-vis de la Société des Nationa et sa réserve excessive signifiait qu'il refusait l'adhésion de la Turquie à la Société En un mot, la Turquie complait beaucoup sur les événements qui s'étaient des roulés à Londres; escomptant une « cassure » de l'Entente, elle reprenait de l'aplomb. Il fallait que quelqu'un rappelat la détégation ottomane à une juste notion des choses : c'est ainsi que Lord Curzon invita lsmet à réfléchir tout en lui rappelant que l'Angleterre et les Alliés étaient parfaitement d'accord pour s'élever contre le jeu des turcs consistant à faire surgir des complications pour compromettre dans leur intérêt, les résultats des pourpariers.

Les Turcs deviennent conciliants

Lausanne, 14. — Ismet pacha a fait con-naître ce matin, à la première commission, que la Turquie acceptait:

1. De demander son admission dans la Société des Nations, dès la conclusion de la

Société des Nations, dès la conclusion de la paix;

2. D'appliquer aux minorités les clauses insérées dans les traités antérieurs;

3. D'accorder l'amnistie générale membres des minorités.

Par contre, elle repousse la création d'un foyer arménien et l'exemption du services militaire en faveur des minorités.

Lord Curzon a pris acté des dispositions conciliantes des Turcs, mais a maintenu son point de vue concernant les deux questions repoussées.

uons repoussees. En ce qui concerne les garanties en la-veur des minorités, lord Curzon prend acte de la déclaration d'Ismet pacha, évoquant le pacte national avec toules ses consé-

quences.

M. Barrère, par quelques mots, a rendu justice à l'esprit d'équité dont vient de faire preuve la Turquie.

La situation des Grecs

Enfin, M. Venizelos a exprimé les désirs de la délégation qui propose: 1. que l'échange des populations soit facultatif. 2. que les Grecs aient la faculté de rentrer en Anatolie et en Thrace orientale; 3. que les Grecs puissent rester à Constantinople; 4. qu'un accord spécial intervienne entre la Turquie et la Grèce pour l'échange des prisonniers civils et militaires.

Ismet pacha a remercié les présidents des délégations.

ne a souté que la Turquie s'en tient aux concessions qu'elle a faites aujourd'huil; rien de plus, rien de moins.

Comment fut volée à un prince russe une broche de 125.000 francs

Paris, 14. — Le prince Magaioff désirant vendre un saphir de 12 ciarais, entouré de 12 diamants de 25 carais, monté en broche, a chargé un bijouiter de la rue du Faubourg-Saint-Honoré de vendre le bijou. Un individu, nommé Watson, habitant un hôtel proche de la Gare Saint-Lazare, vit le bijou et manifesta le désir de l'acquérir moyennant 125.000 francs, mais exigea qu'on le lui apporte à l'Hôtel.

Le bijoutier remit la broche à Watson, puis, avec le prince Magaloff, l'accompagna en taxi jusqu'à l'hôtel où, dans le hell, Watson quitta un instant ses compagnons pour pius reparaître.

M. Oudaille, commissaire de la gare Saint-Lazare, entre les mains de qui une plainte sé été déposée, a ouvert une enquête.

Cachin, Vaillant-Couturier et Péri condamnés par défaut

Paris, 14. — Après avoir rejeté les conclusions d'incompétence de la défense, la 11e chambre correctionnelle a prononcé, aujourd'hui, son jugement dans le procès intenté contre les députés Vaillant-Couturier, Marcel Cachin et le publiciste Péri, « pour provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande sanarchiste ». Les trois prévenus ont été condamnés, par défaut, à six mois de prison chacun-

***** Le Réveil Illustre

Voir dans le numéro de cette semaine.

DOROTHY D LYON, In page illustrée LES HOMMES ET LES FAITS, par Albert

IN COIN PITTORESQUE D'HELLEMMES

CHOSES ET AUTRES.
POUR DES PRUNES, conte, par T. Conti.
LA YIE POUR RIRE, par André Pierre.
LE MARTYRE DE L'OBESE, par Henri Bé-

raud.

SORLETS... VIEUXI chronique patoisante, par
Auguste Labbe.

L'ACTUALITE COMIQUE, fantaisie par Mar-LA FILLE SAUVAGE, grand roman cinéma, par Jules Mary.

par Jules Mary.

MISERE DOREE, roman d'amour, par Delly.

ROXELANE, roman d'amour, par Maurice LA MODE ET LE FOYER, par Cousine Made

CHRONIQUE GASTRONOMIQUE, par Paul

L'AFFAIRE DU GOURRIER DE LYON, Demandez partout

Le Réveil Illustre

16 Pages :: 20 Centimes **********